

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

Numéro 196- Juillet 2014

L'inFO44



CADRES A

CAP locale de mutations du 11 juillet 2014

(pour affectation au 1er septembre 2014)

Extrait de la déclaration liminaire

.... Nous déplorons que le calendrier des actes de gestion mis en place par la Direction Générale soit en totale inadéquation avec la vraie vie des services et, pire, avec celles des agents.

Les élus **FO DGFIP 44** condamnent fermement la tenue des CAP nationales trop tardives. Cette situation est très lourde de conséquences.

Elle est tout d'abord complexe à gérer pour nos collègues des services de gestion et elle pénalise aussi gravement les collègues en attente de leur affectation (logement, scolarité des enfants, modes de garde pour les plus jeunes, etc...).

Nous ne pouvons pas ne pas évoquer non plus ici, la gravité de la situation dans laquelle la DG plonge les départements : sciemment ou pas.

Là n'est même plus la question.

Car :

- que ce soit une mauvaise anticipation des départs en retraite (ce qui en dirait long sur la désorganisation des services centraux)
- ou que ce soit en vue de la démarche stratégique (la nôtre qui nous le craignons fortement risque de déferler comme une lame de fond sur les effectifs et les structures)
- ou celle des douaniers qui pour certains d'entre eux devraient être reclassés aux Finances Publiques pour respecter leur maintien en résidence administrative. Bien entendu, **FO**, se réjouit de cette possibilité pour ces nouveaux collègues mais demande à ce que soit en surnombre pour ne pas léser les actuels agents de la DGFIP.

Pour l'une ou l'autre de ces motivations donc, cela ne changera rien à la situation que vont vivre les services à la rentrée.

Avec de surcroît, l'annonce d'environ 45 vacances de cadres B et C pour la Loire-Atlantique, bon nombre de structures vont se retrouver dans des situations compliquées, voire dramatique ! L'ensemble des personnels de tous grades va devoir en supporter les méfaits ...

Tous ces éléments renforcent FO DGFIP dans sa revendication d'un retour à deux véritables mouvements annuels de mutations nationales.

**A compter du 1^{er} septembre 2014, les postes sont banalisés.
Désormais, il n'y a plus de différenciation des postes par filière.**



Pour les affectations des ALD et les affectations sur les postes de Direction, la règle veut que celles-ci soient faites à la discrétion du DRFiP. Pour autant, il était nécessaire que les élus aient une vision globale pour préparer la CAP et disposent des mêmes informations que la Direction.

C'est pourquoi, comme demandé lors de la CAP de mutation précédente, la direction a transmis aux élus la liste des affectations dans les services de Direction, la liste des affectations des ALD et des détachés avant CAP dans les documents de travail.

Par ailleurs, le projet de mouvement local devrait être, à l'avenir, publié sur le site Ulysse 44 :

ATTENTION ! S'agissant d'un projet, des modifications peuvent intervenir jusqu'à l'issue de la CAP.

S
P
É
C
I
A
L

C
A
D
R
E



A

Que c'est bon la retraite



Situation au 1er mars 2014

- Taux de couverture : Direction 103%, Nantes 103,90%, Ancenis 100%, Chateaubriant 100%, Pornic 100% et Saint-Nazaire 81,70%%
- 8 détachements (à l'issue du mouvement du 1^{er} septembre 2013)
- 17 ALD 44
- 5 ALD Nantes (dont 1 détaché)

Situation avant la CAP

- 1 arrivée dans le département (en ALD 44)
- 13 départs (4 mutations extérieures, 7 retraites, 2 promotions)

Vacances de poste

- Direction : 5 vacances,
- Contrôle : 1 BDV, 4 PCE
- 2 PRS
- 1 PTGC
- Gestion : 3 SIE Nantes, 2 SIP Nantes, 1 Rezé, 1 SIPE Ancenis, 1 SIPE Châteaubriant, 1 SIP Pornic, 1 SIE St Nazaire, 1 SPF St Nazaire
- 1 huissier



Il n'est désormais plus possible de mettre en ligne les mouvements. Si vous souhaitez en avoir connaissance rapidement, inscrivez-vous sur notre liste de diffusion. Pour cela rien de plus facile : un courriel sur notre boîte fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr

Situation après la CAP (au 1er septembre 2014)

Taux de couverture : compte tenu des difficultés rencontrées avec le nouveau logiciel de gestion TS2E, la Direction ne peut nous donner le taux de couverture à l'issue de la CAP. Elle s'est engagée à nous le communiquer dans les meilleurs délais.

Vacances avant la prochaine CAP

- Contrôle : 1 PCE
- 2 PRS
- Gestion : 1 SIP NNE-AJV, 1 SIP NO, 1 SIPE Ancenis, 1 SIP Pornic, 1 SIE St Nazaire NO

VOTE FO: POUR

Les élus FO DGFIP en cadres A	Sophie LAINE Titulaire	Frédérique CAILLIERE Suppléante
--------------------------------------	---------------------------	------------------------------------

☎ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences VERSAILLES : les mardi, jeudi et vendredi matins (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le lundi matin (02.40.74 03 87)